

cinq délégués titulaires et cinq délégués suppléants pour constituer avec les délégués de la Fédération de l'Unité Socialiste Révolutionnaire, un Comité d'entente, chargé de régler les différends et de luttuer et permettre de résoudre toutes les questions relatives à leur action commune.

Elle espère que le rapprochement de cette action parallèle pourra effacer petit à petit le passé de divisions et de luttes et permettre dans un avenir prochain la réalisation de l'Unité socialiste complète.

En attendant que cette unité devienne possible les deux fédérations, adhérentes au Parti Socialiste unifié subsisteront dans leur état actuel, gardant chacune son organe qui ne pourra se déclarer organe officiel du parti unifié. Chaque fédération désignera un délégué titulaire et un délégué suppléant au Conseil national du Parti ainsi qu'un secrétaire chargé de correspondre avec la commission administrative du Parti.

Le Comité d'entente tiendra ses séances à tour de rôle à Bourges et à Vierzon ; les délégués suppléants pourront assister à toutes les séances mais ne pourront participer à la discussion et aux votes que lorsqu'ils remplaceront un délégué titulaire absent.

TROISIEME ORDRE DU JOUR
La Fédération considérant que le premier résultat de l'Unité socialiste est de être de bannir les polémiques vaines entre les camarades des différentes fractions ; qu'il est par conséquent inadmissible que sous le couvert et l'autorité du parti unifié soient mises en vente des brochures et publications rédigées avant la réalisation de l'Unité et injurieuses pour certains militants et certaines tendances ; demande au Conseil national et à la Commission administrative d'invoquer la Commission de rédaction du Socialiste de cesser toute publication pour les brochures et la librairie du Parti d'en cesser la mise en vente.

QUATRIEME ORDRE DU JOUR
La Fédération, considérant que la désagrégation de la délégation des groupes de gauche, provoquée par le retrait des représentants du Parti socialiste est le résultat de la raison des nombreuses difficultés qui ont surgi dans la discussion de la loi concernant la séparation des Eglises et de l'Etat.
Considérant que l'échec de cette loi constituerait une véritable défaite du parti républicain, fait-il de la séparation des Eglises et de l'Etat une responsabilité si elle réussit le succès de sa pratique toute coloniale et que cette nature de la majorité républicaine.

Considérant que l'auteur de la première proposition de loi sérieuse déposée sur cette question, le citoyen de Fresnes, ainsi que le vaillant rapporteur du projet de discussion le citoyen Briand, sont l'un et l'autre des socialistes, d'où il résulte pour le parti socialiste un intérêt moral plus grand et un devoir plus impérieux de faire aboutir cette grande réforme.

Considérant d'autre part que la prolongation de cette discussion entraînerait forcément l'ajournement indéfini de la discussion des causes de retraites ouvrières.
Invite son groupe parlementaire du Parti socialiste, sinon d'envoyer des délégués permanents à la délégation des gauches, du moins de provoquer la nomination de commissaires entre les différentes fractions de la majorité républicaine pour prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à l'obstruction systématique de la droite et pour faire aboutir le plus rapidement possible la séparation des Eglises et de l'Etat et les Causes de retraites ouvrières.

Faits Divers REGIONAUX
Un acte de courage
Au cercle militaire de Saint-Omer. — Un officier républicain boycotté et assailli. — A six contre un. — Une plainte au Ministre.
Nous avons annoncé hier qu'un officier républicain avait été l'objet d'une agression au cercle militaire de Saint-Omer.

Voici de quoi il s'agit : Nos lecteurs se souviennent qu'à la suite d'une conférence qui n'avait pu avoir lieu, un article de polémique d'un journal de Saint-Omer avait violemment pris à parti le lieutenant Cau-Cécille, en garnison dans cette ville, le traitant de déshonneur, de méchant dans sa bouche des propos reconnus faux, etc.

M. Cau-Cécille fut autorisé par le général Laplace à poursuivre ses collaborateurs. Il obéit contre eux en première instance un jugement qu'il jugea insuffisant, et alla en appel. La Cour de Douai aggrava la condamnation et son arrêt était publié le 29 mai dernier sur la presse adomatrice.
Obéissant à une réserve soignée, M. Cau-Cécille, depuis le 15 décembre jusqu'au 29 mai, s'abstint de paraître au cercle militaire, afin d'éviter tout incident. Il tenait d'autre part à ce que la justice se fut prononcée sur son affaire avant d'y retourner.
Pendant ces mois de Caution, il mena donc une vie de reclus. Boycotté par la plupart des officiers réactionnaires de la garnison, honni par la population civile qui ne lui pardonna pas des opinions républicaines qu'il n'a pas craint de manifester, il se tint coi.

Mais une fois son procès définitivement terminé, tout à son honneur, M. Cau-Cécille se devait à lui-même de revenir parmi ses collègues.

Le 4 juin, dans la soirée, il vint donc s'asseoir à une table pour y faire sa correspondance.
Vers 9 heures, quelques officiers du 3e de ligne, qui restaient un peu excités d'un dîner, vinrent s'installer à ses côtés, et pendant plus d'un quart d'heure, l'un d'eux, M. Décrouz, plus énervé que les autres, ne cessa pas de proférer à l'adresse de M. Cau-Cécille des paroles désagréables, prononcées avec des intentions injurieuses.

A la fin, M. Cau-Cécille qui, jusque-là s'était contenu de grand-peine, s'adressa au provocateur en le priant de se taire. Des mots vifs furent échangés, et devant une nouvelle injure, M. Cau-Cécille gifla M. Décrouz.
Un commandant s'interposa, à qui M. Cau-Cécille expliqua que devant les provocations dont il était l'objet, il ne pouvait agir autrement.

Puis il reprit son travail et sa place. Deux minutes s'étaient à peine écoulées que le lieutenant Décrouz, surgissant de derrière une tenture avoisinante, se précipita sur M. Cau-Cécille qui giffa à son tour. Un pugilat s'ensuivit se produisant et M. Décrouz avait déjà été repoussé quand quatre ou cinq des officiers qui l'accompagnaient, tombèrent à bras raccourcis sur M. Cau-Cécille qui roula de coups. Il faut ajouter que les agresseurs avaient beau jeu, le lieutenant Cau-Cécille ayant perdu l'usage du bras gauche. Bref, ils le terrassèrent, lui luxèrent le pouce, le mordirent au bras, et lui firent de nombreuses contusions.

L'incident se termina sur ce que M. Berteaux, ministre de la guerre, une demande d'enquête sur les faits qui se sont produits.
Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

Le Scandale de l'Hôpital militaire de Douai
L'instruction ouverte sur les faits regrettables qui ont déterminé la mort de l'adjudant Trochard, vient d'être close. Après une enquête des plus longues, le Parquet a renvoyé devant le tribunal correctionnel le capitaine Marguerite, le seul personnage qui ait pu être tenu pour responsable de ce douloureux affaire, dont la responsabilité lui paraît sérieusement égarée.
L'affaire viendra à l'audience de jeudi.

LE DRAME PASSIONNEL d'Anzin
(Nouveaux détails)
L'émotion produite par le drame qui s'est déroulé hier dans le quartier de la Tuuvarie, à Anzin, n'est pas, on le devine, calmée.
Dans la ruelle Collart, comme dans toute l'agglomération de ce populaire quartier, les commentaires vont leur train, et en particulier, autour de la maison du crime, c'est un va-et-vient incessant.

L'enquête a continué hier, à la première heure, par les soins de M. le commissaire de police Orliange et ceux de la gendarmerie.
Tout en continuant les recherches d'ici à la fin de la semaine, on a pu recueillir tous les renseignements de nature à éclaircir les circonstances et la genèse du drame.

LES ANTECEDENTS DU MEURTIER
La préméditation paraît, nous l'avons dit, nettement établie. Aux propos que Joseph Verstrepen avait tenus à différentes personnes, et que nous avons rappelés, il faut ajouter certaines paroles significatives, que depuis l'arrivée de Josephine dans le coran, M. Bonenfant, chez qui il prenait pension, lui avait entendues prononcer. C'est ainsi qu'un jour il demandait au docteur : « Comment ne lui est-il pas arrivé de mourir ? » — Tu plaisantes, riposta M. Bonenfant, tu ne penses pas à cela !
D'autre part, les déclarations de François Orliange, grand témoin, qui a vu le cadavre, permettent de penser que Joseph l'aurait apporté à la petite Léonie et à d'autres personnes.

Mais, si l'on ne peut douter que Verstrepen ait sinon mûri son dessein, du moins qu'il s'y soit arrêté à l'avance, il est intéressant de remarquer que l'opinion, dans le quartier, ne lui est pas absolument hostile, et que si l'acte apparaît comme horrible, l'auteur n'en bénéficie pas moins, auprès de la population, de circonstances atténuantes.
Ainsi, que la pitié, plus que l'estime, va à la victime, on se rappelle que Joseph était un excellent ouvrier ; premier « pinceur » à la tuuvarie, il travaillait très régulièrement, sans perdre une heure, se faisant des journées de 12 à 15 heures.
Il ne s'enrichit pas, et consacrait assez d'argent à embellir son intérieur.

Quand il se trouva ruelle Collart, il eut grand soin de sa maison, du mobilier, faisant le nettoyage comme la meilleure ménagère.
Il adorait sa compagne, avec laquelle, on le sait, il était uni il y a 12 ou 13 ans, ainsi que ses enfants.
« Je l'aime toujours, disait-il parfois, au temps où elle était à Valenciennes, et elle peut revenir aujourd'hui, dans un an, je la reconstruirai et nous serons heureux ».
Mais le volage Josephine se souciait peu de lui.
Au contraire, il semble qu'à l'affection d'autant avait succédé une véritable haine, en tous cas l'intention de le supprimer, de le faire souffrir.

Il n'est pas facile de dire si Verstrepen a fait une action plus loyale et en même temps plus habile.
— Je sens en moi cependant quelque chose comme un remords.
— Si vous n'en avez jamais d'autre dans votre vie, je vous garantis la plus parfaite tranquillité jusqu'à votre dernier jour.
— Pauvre Edmée !... balbutia Mortimer avec un frisson ; il me semblait qu'elle me voyait... pendant l'heure que je viens de passer là... Son image ne m'a pas quitté... Etait-ce un avertissement ?
— Et qui voulez-vous que vous avertisse ?
— Qui sait !...
Mortimer pressa son front de ses deux mains ; au moment où Bridard cherchait à l'entraîner jusqu'à son coupé qui l'attendait sous la marquise, le jeune gentleman se précipita dans tout son être et jeta un cri terrible.
A quelques pas de lui, Edmée s'avancait au bras de son oncle, et elle était pâle, triste, ou, au contraire, elle était radieuse.
Elle allait passer sans voir Mortimer.
— Edmée ! s'écria ce dernier comme si se poitrine se fut déchirée.
L'enfant s'arrêta et elle se peul à trembler.
Puis son regard s'imprégna d'une amère et douloureuse mélancolie et en envoyant un suprême adieu à son amant, elle continua sa route à pas pénibles et lents et disparut dans la rue Le Pelétier.
Mortimer était resté comme foudroyé.
— Oh ! mes pressentiments ! mes pressentiments ! murmura-t-il brisé par une poignante émotion.
Bridard vint à parler.
— Non ! non ! s'écria-t-il... interrompit-il ; c'est vous qui avez fait tout le mal, et jamais ! jamais !
— Bridard s'inclina.
— Demain, dit-il avec aplomb, demain

Le coran connaissait la situation. Quand la femme Vandaele alla pour louer la maison dont le séjour devait lui être fatal, elle dit au propriétaire, M. Foucart, qu'elle venait là parce qu'elle comptait que cela s'arrangerait, qu'elle se remettrait sans doute avec Joseph.
Il paraît bien que telle n'était pas son intention, car elle ne recontra pas son ancien sans avoir pour lui un regard de mépris, et une insulte à la bouche.

Elle avait, en parlant de lui, dit à des voisins : « Il faudrait que je le tue, sans doute ».
Son concubin actuel, François, ne excitait pas précisément à la bienveillance.
Une jalousie posthume contre son prédécesseur l'animait, ou le désir d'humilier Verstrepen sous sa supériorité ? Lui aussi, paraît-il, ne se gênait pas pour se moquer du délaissé, le narguer devant les voisins, en faisant parade de sa nouvelle conquête.

A ce propos, rectifions une erreur involontaire de notre article d'hier. Dans la scène qui s'est passée, il y a huit jours chez Bonenfant, entre les deux hommes, c'est François qui avait craché au visage de Verstrepen, qui accepta cet affront sans protestation mais non sans douleur.
On sait comment il satisfait ce sentiment. Possédé à bout par l'indifférence haineuse de Josephine, par les sarcasmes de François, qui sait si la jalousie, le désespoir, le chagrin de ne pas avoir d'enfants, surtout il avait pas l'âme en train de se fermer, non pas tant pour celle-ci de la torture qu'elle lui infligeait, que pour faire souffrir à son tour celui qui lui avait enlevé celle qu'il aimait ?
Le farnand sentimental et doux, poussé à bout, avait perdu son sang-froid, et il se livra volontairement provoqué, se révéla la brutalité atavique et sanguinaire de la race, et s'était transformé en assassin !

LE MENAGE VANDAELE
L'enquête a porté également sur les faits qui ont précédé les relations entre la victime et le meurtrier.
Le mari de la première, Vandaele Charles-Ludovic, né le 1er août 1868, avait épousé Josephine Desmet, d'un an plus jeune que lui, à Termonde (Belgique), le 19 août 1891.
C'est peu après que le ménage était venu s'établir en France.

Verstrepen, rectifions en passant, son âge : il est né à Tirlemont (Belgique), le 21 mai 1896, et a par conséquent 36 ans, et est déjà à Anzin depuis septembre 1893.
Il devint le « logeur » de Vandaele, et sans doute peu après l'amant de la femme.
Vandaele, condamné pour vol d'une montre, fut expulsé. La rumeur publique accusa le mari de l'avoir volé, et il fut obligé de quitter la ville, placé ou fait placer cette montre dans la poche de son mari.

Ceci ne fut d'ailleurs pas établi et l'on ne saurait dire non plus si Verstrepen aurait en cela été complice contre sa femme.
On n'entendit plus parler de Vandaele. Il y a peu de temps cependant, il aurait donné signe de vie en adressant une plainte en adultère au parquet contre sa femme.
Il ne prévoyait guère de quelle façon celle-ci devait expier sa conduite.
Ajoutons que Verstrepen, dans sa déclaration étrangère, est signalé comme vivant séparé de sa femme, lui aussi.

SUR LA PISTE DU COUPABLE
Le parquet a de suite télégraphié dans toutes les directions le signalement du coupable.
Si nous en croyons les dires de personnes du coran, Verstrepen aurait eu, en partant, un pantalon noir de couleur, mais de couleur et aux pieds, des chaussures de cuir.
Dans la matinée d'hier, un fait s'est passé qui permettra peut-être de suivre la piste du meurtrier.
Un individu, qui serait le beau frère de celui-ci, et se nommerait Yves Desmet, a vu ruelle Collart. Il parla à la petite Léonie, et à diverses personnes.
On lui demanda s'il ne savait rien. Il dit que non, et parut surpris quand on lui raconta les événements. « Il était venu simplement dit-il, pour dire bonjour à Joseph, comme il faisait tous les jours. Verstrepen lui avait dernièrement fait cadeau d'une peruche, et il l'apportait en échange un cadeau ». Il tenait l'objet à la main (un parapluie ou une ombrelle).
M. Orliange, chef de la police, qui se trouvait dans le quartier, fit venir le visiteur à son bureau, pour l'interroger.

Sans doute, la coïncidence de ce voyage juste au lendemain du crime, d'un parent du meurtrier, arrivant au moment où Verstrepen était parti, est assez étrange d'origine de Verstrepen à du paraitre étrange.
M. Orliange a pu se demander si Verstrepen ne venait pas en emissaire de son beau-frère, naturellement et sans doute, pour vouloir connaître les suites de son crime.
Nous croyons que cette hypothèse fort vraisemblable est vérifiée avec soin.

Verstrepen, coupé d'autre part, se désolait, ne saurait échapper longtemps aux poursuites... à moins, ainsi qu'on est enclin à le penser dans le quartier, qu'il ne se soit fait justice lui-même.
Vasse, arrivé en train de 10 heures du matin, est reparti à 2 heures.

LES OBSEQUES DE LA VICTIME
Dans les papiers trouvés chez la victime, on trouva quelques renseignements sur la famille.
Des cartes et des lettres de Belgique portaient les noms d'Emma De Smedt (sans orthographe), demeurant à Anvers, M. et Mme Lya de Smedt, Eugène De Smedt, rue

— Tout va bien ! se dit-il. L'affaire est engagée et je puis aller me coucher... De quoi je viendrai voir s'il est semé au-dessus de la porte ?
— Et il partit.
Cependant Alice était entrée dans son hôtel de la rue d'Anjou-Saint-Honoré, et il se pencha sur le dossier de son fauteuil, se laissant à peine besoin d'insister sur les sensations qu'elle rapportait de l'Opéra...
C'était un triomphe... son cœur se dilatait.
Trois mois auparavant, on lui aurait peut-être dit le retour de pareilles ivresses qu'elle ne l'eût pas voulu croire.
Tout le monde de la galerie parisienne l'avait pu voir à l'Opéra, en compagnie de Mortimer ; le lendemain, au Bois, il ne se sentait pas question d'autre chose autre que lui, et il lui semblait que, de sa vie, elle n'avait été aussi heureuse.

Et, pour tout dire, il lui importait peu que ce retour du gentleman fut dû au départ de ce qui s'était passé entre Edmée et lui, et de la rupture qui en avait été la suite ; Fanny n'aurait pas de sa même façon que la fille de Turnier, et la passion qui la dévorait, au lieu de s'affaiblir du scandale, y trouvait un aliment et une excitation de plus.
La réserve que Mortimer lui avait témoignée jusqu'alors n'avait même pas éveillée un soupçon dans son esprit. Mortimer lui avait dit, le lendemain, qu'il n'avait rien dit, et Fanny n'était pas éloignée de voir dans ces combats qu'il soutenait la preuve la plus manifeste de la sincérité de son amour.
Et puis, je ne sais quel grand criminelisme l'observa du vertige et d'avouement pour tous les grands coupables, et Fanny était à une de ces heures fatales. Elle se croyait assurée du succès et ne voyait plus que le but !

St-Jacob, à Termonde (on avait eu lieu le mariage Vandaele).
La lettre, datée du 24 février dernier, était signée de la sœur de Josephine, femme Vandaele-De Smedt, rue Augustin Dupré, 4, à Bruxelles.
Elle était question aussi de Vandaele-De Smedt, beau-frère de la victime, demeurant à Bruxelles, qui était allé voir la petite Léonie à la maison de santé où elle se trouvait.

Le télégraphiste à la sœur de la victime, le beau-frère, Charles Vandaele-De Smedt, officier rengagé, est arrivé à 4 heures. A 4 heures, la sœur de la victime, Mme Vandaele, arriva avec ses deux enfants. Elle avait en sa possession un journal dans l'appartement où elle hébergeait chez la mère, François.
Traque suicide de la Croix-Rouge A TOURCOING
Un jeune homme qui se tira un coup de revolver. — Mort instantanée. — L'enquête.

Un tragique suicide a mis en émoi mardi matin le quartier de la Croix-Rouge. Un jeune homme de 20 ans s'est tiré dans sa chambre un coup de revolver dans la tempe droite. Le mort a été découvert par un voisin.
C. D., âgé de 20 ans, apprenant, demeurant chez ses parents, 8, rue Mirabeau, se trouva sans travail depuis plus de cinq semaines. Il était très affecté de cet état de choses, surtout plus que sa famille lui faisait reproche continu de ne pas trouver à s'occuper.

Mardi, dans la journée, l'apprenti quitta le domicile de ses parents. Il voulut y retourner vers minuit, mais son frère refusa de lui ouvrir la porte, sous prétexte qu'il était trop tard.
Sans rien ajouter, C. D. partit et s'en alla au poste de police demander un logement. Il accepta, sur l'offre du brigadier de service, de coucher au violon, au moins il se voyait à l'abri des caprices du temps.
Vers 6 heures du matin, il quitta son obscur logement, et après avoir pris un peu d'alcool, se rendit chez ses parents ; il était environné de sa famille, sa mère lui reprocha de ne pas avoir travaillé, et le jeune homme répondit pas et monta dans sa chambre.

A peine y était-il de quelques minutes qu'il se détona l'oreille. Mme D., effrayée, poussa des cris qui attirèrent les voisins. On monta voir ce qui se passait. Le malheureux jeune homme, gisant dans une mare de sang sur le plancher, il était étendu sur le dos ; la tête ne formait qu'une plaie la cervelle était à nu. Près de lui, se trouvaient un revolver chargé encore de cinq balles. La sixième, C. D., se l'était tirée dans la tempe droite. Le mort avait été instantané.
M. Nièdrot, commissaire de police du 3e arrondissement, prévenu, se rendit aussitôt sur les lieux. Il ouvrit une enquête et fit chercher un médecin.
M. le docteur Leduc vint bientôt et constata le décès.

La Propagande Démocratique A ETAPLES
La peur des idées. — Comment les cléricaux confondent l'embarras avec la liberté. — Scandaleuse attitude d'un adjoint au maire. — Une sanction pré-férentielle. — Les républicains et les avances des démocrates.
Le 25 mars dernier, la Société de propagande démocratique de Montreuil-sur-Mer, groupement d'éducation et d'action civique, formé de fidèles républicains de la région, a tenu à Etaples une conférence sur « Les Ennemis de la Démocratie », conférence dans laquelle elle a été assurée de la sympathie de M. le docteur G. Desmons, conseiller municipal de Lille.

Le nom de Desmons et l'autorité dont jouit ce dernier sur les populations maritimes parmi lesquelles il a longtemps vécu, ont été pour les assistants un puissant facteur d'enthousiasme et de réactionnaire d'endroit une grosse effervescence.
La journée menaçait d'être chaude. Aussi Desmons qui, comme chacun le sait, n'aime guère vaincre sans péril, se trouva-t-il fortement contrarié, lorsqu'appelé à prendre part au Congrès d'information sociale de Roubaix, il se vit par le fait même empêché de se rendre à Etaples.

Il fit appel pour le remplacer à notre collaborateur et ami Marcel Cauwel, rédacteur de l'« Egalité », de Roubaix-Tourcoing. On verra par la suite d'accueil qui lui fut réservé.
PROCEDES CLERICALS
La conférence devait avoir lieu à huit heures. Mais dès sept heures et demie des rassemblements loquaces se formaient déjà autour de la réunion.

Cependant Alice était entrée dans son hôtel de la rue d'Anjou-Saint-Honoré, et il se pencha sur le dossier de son fauteuil, se laissant à peine besoin d'insister sur les sensations qu'elle rapportait de l'Opéra...
C'était un triomphe... son cœur se dilatait.
Trois mois auparavant, on lui aurait peut-être dit le retour de pareilles ivresses qu'elle ne l'eût pas voulu croire.
Tout le monde de la galerie parisienne l'avait pu voir à l'Opéra, en compagnie de Mortimer ; le lendemain, au Bois, il ne se sentait pas question d'autre chose autre que lui, et il lui semblait que, de sa vie, elle n'avait été aussi heureuse.

Et, pour tout dire, il lui importait peu que ce retour du gentleman fut dû au départ de ce qui s'était passé entre Edmée et lui, et de la rupture qui en avait été la suite ; Fanny n'aurait pas de sa même façon que la fille de Turnier, et la passion qui la dévorait, au lieu de s'affaiblir du scandale, y trouvait un aliment et une excitation de plus.
La réserve que Mortimer lui avait témoignée jusqu'alors n'avait même pas éveillée un soupçon dans son esprit. Mortimer lui avait dit, le lendemain, qu'il n'avait rien dit, et Fanny n'était pas éloignée de voir dans ces combats qu'il soutenait la preuve la plus manifeste de la sincérité de son amour.
Et puis, je ne sais quel grand criminelisme l'observa du vertige et d'avouement pour tous les grands coupables, et Fanny était à une de ces heures fatales. Elle se croyait assurée du succès et ne voyait plus que le but !

— Elle entra dans son hôtel comme dix heures sonnaient.
Il était trop tard pour se mettre au lit, elle passa rapidement une robe de chambre et s'étendit sur une causeuse en feuilletant un livre pour se donner une contenance.
En ce moment, le timbre de l'appartement retentit.
Elle se dressa presque épouvantée de l'espoir qui lui vint brusquement.
— Si c'était Mortimer ?
— Pourquoi pas ?
La porte s'ouvrit : une jeune femme de chambre entra, et Fanny mit ses deux mains sur sa bouche pour ne pas lui crier :
— La camarade lui remit une carte :
Celle d'Henry de Bianco.
Une lame d'acier pénétra sa poitrine et lui eut pas communié une plus douloureuse émotion.
— Faites entrer ! dit-elle en jetant la carte sur un guéridon.
Henry entra.
Il était livide. A sa démarche chancelante, on l'eût pris pour un homme ivre... Il se laissa tomber sur un fauteuil, auprès d'Henry, sans oser la regarder.
— Eh bien ! qu'avez-vous donc ?... fit la jeune femme avec impatience, depuis quand apprenez-vous ici ce visage fatal et ce regard sinistre ?
— Je viens de l'Opéra... répondit Henry d'une voix sombre.
— Eh ! en effet, il me semble vous y avoir aperçu. Et pourquoi étiez-vous de soir à l'Opéra ?
— Parce que je savais que je vous y rencontrais.
— Eh bien ! vous m'y avez vue... et je ne comprends pas que vous ne soyez venu me saluer dans ma loge.
— J'ai craint d'être importun.

dant un quart d'heure, sans être arrêté par la moindre interruption, exposer le but de la réunion et présenter le conférencier.
Mais à peine la parole avait-elle été donnée à ce dernier que le premier adjoint, M. Fontaine Calloin, cent de son échappe, l'interpella brutalement en ces termes :
« Monsieur, je vous défends de parler parce que la réunion n'a pas été déclarée conformément à la loi ».

M. Paul Devisme intervenant à son tour, dit à M. l'adjoint : « Si nous ne sommes pas en règle, dresserez-vous procès-verbal, mais n'interrompez pas la séance ».
M. l'adjoint Fontaine n'était point satisfait. « Eh bien faites-le vous-même, ricana-t-il en se tournant vers le fond de la salle ».

Alors une bande d'énergumènes lui évidemment n'attendait que le signal se mit à pousser des hurlements d'apaches sur le sentier de la guerre.
Sans s'émouvoir, le jeune orateur resta à la tribune et essaya à plusieurs reprises de couvrir le tumulte. Mais les perturbateurs qui décidément avaient tout prévu firent fonctionner un de ces instruments à air comprimé que la Société de crimes sur les barques de pêche. Quelques projectiles furent lancés sur l'estrade et la séance dut être levée dans un indolent désordre qui eut sa répercussion jusque sur la voie publique.

LA REVANCHE DES REPUBLICAINS
Un pareil scandale ne pouvait pas demeurer sans sanction. M. le préfet du Pas-de-Calais, mis au courant des faits que nous venons de rapporter, estima qu'il n'était pas admissible qu'un magistrat chargé d'assurer l'ordre dans un complot se soit formellement opposé à un projet de loi de répression de troubles. Il suspendit pour un mois M. Fontaine de ses fonctions de premier adjoint au maire d'Étaples.

M. le sous-préfet Mancœur, en signifiant à l'intéressé la décision préfectorale le concernant lui exprima ce qu'il pensait de l'indignité de son attitude.
Naturellement la gent cléricale cria au jacobinisme et traita de sectaires... d'autres choses encore. La Société de propagande démocratique et son conférencier.
Très dignement, la société démocratique répondit à ces provocations en organisant une nouvelle réunion à Etaples et en invitant à y assister M. Cauwel à y venir traiter : « De la Liberté dans une Démocratie ».

Cette nouvelle réunion qui eut lieu dimanche dernier à 3 heures de l'après-midi fut un véritable triomphe.
Les républicains s'étaient organisés, et leurs adversaires ne se firent point à renouveler leur inqualifiable tentative.
C'est devant une salle comble où se pressaient plus de quatre cents citoyens que M. Paul Devisme prononça son discours. Il y traita la première allocution qui fut accueillie par un tonnerre d'applaudissements.
La place nous manque pour donner un compte-rendu de la conférence.

Nous jeune ami en un discours ardent et convaincu qu'il a pas duré moins d'une heure, a littéralement conquis son auditoire.
Après avoir montré que l'origine de la liberté se trouvait dans la nature même de l'être humain, après avoir exposé le développement progressif de ce sentiment depuis l'origine de l'humanité comme jusqu'à nos jours, Marcel Cauwel a défini le sens exact de la liberté qui ne va pas sans la tolérance.
Sans alléguer, mais avec une grande fermeté, il a fait voir que le véritable ennemi de la liberté, l'équipée de M. Fontaine, qu'il a flétrie comme elle méritait de l'être.

Enfin, il a établi par quelques nécessités sociales le sens de la liberté qui n'est pas de laisser passer des cerveaux dans les institutions et dans les lois.
Par une argumentation serrée, il a prouvé que l'œuvre du dernier ministère d'action républicaine que d'aucuns approuvent à la catégorie des oppresseurs ont voulu représenter absolument conforme au droit et à la justice.
L'ovation faite au conférencier fut empreinte d'un indescriptible enthousiasme qu'aucune note discordante n'est venue atténuer.

Ce qui prouve une fois de plus que le devoir de la justice n'est pas de laisser capituler contre l'adversaire, même et surtout lorsque ce dernier en est réduit à avoir recours à la force brutale.
Quoi qu'on en ait dit, celle-ci ne parvient jamais à primer le droit.

Dernière Heure
Démision de M. Delcassé
M. ROUVIER AU QUAI D'ORSAY
Paris, 6 juin. — M. Rouvier s'est rendu à cinq heures au quai d'Orsay. Il a pris immédiatement la direction des services des affaires étrangères.
L'impression de détente qui s'était manifestée dans la journée s'est encore accentuée à la fin de la séance de la Chambre. On s'accorde

à penser que les nombreuses démissions faites auprès de M. Rouvier pour qu'il accepte définitivement le portefeuille des affaires étrangères aboutiront. On cite déjà des noms de successeurs éventuels de M. Rouvier au ministère des finances, entrés ceux de M. Antonin Dubost, Caillaux, Millerand, Fernand Baudin, etc., etc.

D'autre part, on fait circuler le bruit que M. Rouvier aurait répondu aux nombreuses personnalités politiques, qui ont essayé d'exercer sur lui une pression pour lui faire accepter définitivement le portefeuille des Affaires étrangères : « Je tiens à conserver, dans les circonstances présentes, toute ma liberté d'action ».

à penser que les nombreuses démissions faites auprès de M. Rouvier pour qu'il accepte définitivement le portefeuille des affaires étrangères aboutiront. On cite déjà des noms de successeurs éventuels de M. Rouvier au ministère des finances, entrés ceux de M. Antonin Dubost, Caillaux, Millerand, Fernand Baudin, etc., etc.

D'autre part, on fait circuler le bruit que M. Rouvier aurait répondu aux nombreuses personnalités politiques, qui ont essayé d'exercer sur lui une pression pour lui faire accepter définitivement le portefeuille des Affaires étrangères : « Je tiens à conserver, dans les circonstances présentes, toute ma liberté d'action ».

LA REVOLUTION EN RUSSIE
UN ARSENAL REVOLUTIONNAIRE
Riga, 6 juin. — La police a découvert dans la fonderie Phénix, une fabrique clandestine de bombes. Une cinquantaine d'engins ont été saisis.
Plusieurs individus ont opposé de la résistance à la troupe et à la police qui voulaient les arrêter. On a pu cependant procéder à leur arrestation.
La police a saisi de nombreux revolvers, poignards et autres armes.

On suppose qu'il existe à Riga et en d'autres endroits, des fabriques de bombes. La police a découvert également une imprimerie clandestine.
LA QUESTION DU MAROC
La conférence internationale de Tanger.
Tanger, 6 juin. — Dans la lettre adressée aux ministres plénipotentiaires pour la réunion d'une conférence à Tanger, il est dit que le sultan reconnaît la nécessité des réformes et leur demande d'étudier surtout le moyen financier d'en assurer l'exécution.
L'arrière-pensée de Maghzen, est d'obtenir des puissances une augmentation des droits de douane.

Une patelle demande avait été faite précédemment à la France.
La France avait refusé parce qu'il ne lui convenait pas de prendre l'initiative d'une réforme préjudiciable à toutes les puissances ayant des intérêts commerciaux au Maroc.
Le résultat immédiat de l'ambassade allemande est de remettre à l'ordre du jour cette question des douanes marocaines.
Si cette question était résolue dans le sens désiré par le Maghzen, les difficultés du commerce étranger avec le Maroc seraient augmentées.

Le ministre plénipotentiaire anglais sera reçu demain matin par le Sultan.
L'ENQUETE TEXTILE
Paris, 6 juin. — La commission parlementaire d'enquête sur l'industrie textile réunie sous la présidence de M. Dron, après les dispositions nécessaires pour l'impression des documents de l'enquête. Elle compte faire deux ou trois visites à Paris, avant de clore les travaux préparatoires.
La commission abordera ensuite la discussion des conclusions qu'elle proposera à la Chambre.

TERRIBLE ACCIDENT DE TRAMWAY
Brest, 6 juin. — Le car numéro 7 des Tramways électriques, dont le frein à main ne fonctionnait plus, a déraillé cet après-midi. Le choc a été terrible. Le conducteur et une dizaine de voyageurs ont été blessés ou contusionnés.
Le conducteur a reçu des blessures à la tête à la poitrine et au bras. Une demoiselle a eu la colonne vertébrale brisée. Une dame a été grièvement atteinte à la tête et au bras.
Les blessés après avoir reçu les premiers soins, dans un pharmacien ont été transportés à l'hôpital ou à leur domicile.

Les Courses d'aujourd'hui
VOIR NOTRE VIE SPORTIVE
Pronostics des journaux parissant à Paris ce matin :
DE LA PETITE REPUBLIQUE : 1. Abaco, Ec. Thibaut, 2. Sébastien, Chevalier, 3. Sergent-Fourrier, Ludvine, 4. Voltaire, St-Hubert, 5. Plus, Le Hallier, 6. Saint-Gracien, Marignan.
DE L'AUTO : 1. Tahit III, Masque de Fer II, 2. Karakou, Miriam, 3. Caribou, Glaneur II, 4. Karakou, Saint-Hubert, 5. Sébastien, Dolette, 6. Le Souvenir, Pélus, 7. Sébastien, Chevalier, 8. Marignan, 9. Ludvine, 10. Sébastien, Chevalier, 11. Voltaire, 12. Sébastien, Chevalier, 13. Voltaire, Montebello, 14. Karakou, Saint-Hubert, 5. Plus, Dolette, 6. Caribou, 7. Saint-Gracien.
DE GAULOIS : 1. Ec. Thibaut, Arabe, 2. Miriam, Sébastien, 3. Sergent-Fourrier, Montebello, 4. Orphée, Charlotte II, 5. Ludvine, Chevalier, 6. Marignan, Saint-Gracien.
DU MATIN : 1. Arabe, Juv., 2. Sébastien, Dolette, 3. Plus, La Briante, 4. Arabe, Ludvine, 5. Donald, Ludvine, 6. Arabe II, Beaupaire.

DE NEW-YORK-HERALD : 1. Masque de Fer, 2. Chevalier, Miriam, 3. La Briante, Gélion, 4. Saint-Hubert, Voltaire, 5. Dolette, Dam, 6. Saint-Gracien, Beaupaire.
DU PETIT JOURNAL : 1. Ec. Thibaut, Arabe, 2. Sébastien, Miriam, 3. Glaneur, Montebello, 4. Karakou, Saint-Hubert, 5. Dolette, Dam, 6. Le Souvenir, Saint-Gracien.
DU PETIT PARISIEN : 1. Ec. Thibaut, Masque de Fer, 2. Chevalier, Miriam, 3. Ludvine, Glaneur, 4. Karakou, Saint-Hubert, 5. Ludvine, Sergent-Fourrier, 6. Beaupaire, Le Souvenir.
DU RADICAL : 1. Ec. Thibaut, Juv., 2. Miriam, Dolette, 3. Glaneur, Diéna, 4. Orphée, Charlotte II, 5. Chevalier, Dolette, 6. Hubert, Le Futain.

— Allons donc ! vous n'auriez pas été plus important pour moi que pour M. Mortimer. Henry tordit ses mains avec rage en attendant prononcer ce nom.
— Ah ! vous avouez ! s'écria-t-il en se tournant vers Alice, n'est-ce pas ?
— Et pourquoi le cacherais-je ? répéta Alice sur un ton ironique.
— Vous tenez ?
— Il y a longtemps !
— Peut-être n'avez-vous déjà rien à lui refuser ?
— Ma foi... si cela n'est pas... c'est qu'il ne l'a pas demandé !
— Henry eut un cri sauvage à cette impudente réponse, et ses dix doigts se mirent à labourer son crâne.
— Ah ! par pitié, par grâce ! dans votre propre intérêt, Alice... écoutez-moi. Tenez ! ne me parlez plus de la sorte... si vous ne voulez pas que je perde le peu de raison qui me reste avec force.

Alice regarda le jeune homme avec étonnement, et pour la première fois depuis qu'il lui parlait elle fut frappée de l'altération de ses traits, et plus encore peut-être de l'expression féroce de son regard.
Instinctivement elle se pencha vers lui et avait là un danger auquel elle n'avait pas songé encore, et qui pouvait devenir terrible.
Mais ce ne fut qu'un éclair.
Elle avait contracté l'habitude de traiter Henry en enfant, et se croyait trop sûre de la double puissance que lui donnait sa beauté et l'amour du jeune homme ; sa fierté se révolta à cette crainte qui l'avait un moment saisie, et sa livre se contracta d'un sursaut ironique.

— Eh bien ! vous m'y avez vue... et je ne comprends pas que vous ne soyez venu me saluer dans ma loge.
— J'ai craint d'être importun.